

Charte de valeurs éducatives

de Savoir-vivre et Respect mutuel



- L'école est un espace de socialisation. Il permet à l'enfant d'intégrer des règles de civilité. Il favorise le respect mutuel et le bien-vivre ensemble.
- Les professionnels s'inscrivent ainsi dans une démarche constructive et collaborative.
- Chaque adulte doit faire preuve d'une attitude bienveillante pour favoriser la construction de la personnalité et l'autonomie des enfants.
- Les principes républicains de laïcité imposent un cadre structurant sur le site d'accueil pour l'ensemble des activités qui s'y déroulent. Toute personne qui intervient est tenue à la neutralité concernant ses opinions personnelles en matière religieuse et politique.
- Le respect des personnes, des locaux et du matériel doit s'imposer à tous (adultes comme enfants) dans une logique de préservation du bien commun au service de tous.
- Les règles et les consignes posées doivent être claires pour l'enfant et les adultes référents. Elles doivent être respectées par tous. On peut néanmoins considérer qu'elles peuvent être adaptées selon les temps, les besoins des enfants à besoins éducatifs particuliers .
- Si une sanction doit être posée auprès d'un enfant, elle doit lui être expliquée et être proportionnée à l'acte. Pour que la démarche soit éducative, elle nécessite aussi un échange entre adultes référents.